

NOTE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023 ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Dossier suivi par :

Elu : M. Garcia Youri, Adjoint aux finances

Agent : Béatrice Bavu dit Bravet, Responsable finances

Pièces jointes :

Budget général commune : Extraits du compte de gestion 2023 et du Compte administratif 2023

Budget annexe Boulodrome : Extraits du compte de gestion 2023 et du Compte administratif 2023

Budget annexe Camping : Extraits du compte de gestion 2023 et du Compte administratif 2023

Sommaire

1-	Objet de la note de présentation	2
2-	Le contexte général.....	2
3-	Compte de gestion - BUDGET GÉNÉRAL - LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN – M57 – Non assujetti à TVA – TTC	3
4-	CA BUDGET GÉNÉRAL - LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN – M57 – Non assujetti à TVA – TTC	3
5-	Affectation du résultat de fonctionnement 2023 – BUDGET GÉNÉRAL - LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN – M57 – Non assujetti à TVA – TTC	22
6-	Compte de gestion - BOULODROME – M4 – Assujetti à TVA – H.T.....	23
7-	CA Budget annexe – BOULODROME – M4 – Assujetti à TVA – H.T.....	23
8-	Affectation du résultat d'exploitation 2023 – BOULODROME – M4 – Assujetti à TVA – H.T.	24
9-	Compte de gestion – CAMPING – M4 – Assujetti à TVA – H.T.....	25
10-	CA Budget annexe – CAMPING – M4- Assujetti à TVA – H.T.	25
11-	Affectation du résultat d'exploitation 2023 – CAMPING – M4 – Assujetti à TVA – H.T.	26

1- Objet de la note de présentation

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation comparable à celle du compte administratif. Il est dressé par le Receveur Municipal (Trésorier).

Le compte administratif (CA) est le bilan financier de l'ordonnateur (Le Maire). Il doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêt des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Cette note présentera l'exécution financière de l'année 2023 pour le budget général de la commune et pour les deux budgets annexes : le Boulodrome et le Camping.

Rappel de la définition des dotations aux amortissements :

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des immobilisations et de dégager les ressources pour pouvoir les renouveler régulièrement. Cette obligation comptable permet d'étaler dans le temps la charge consécutive au remplacement des immobilisations. La sincérité du bilan et du compte de résultat de l'exercice exige que cette dépréciation soit constatée.

2- Le contexte général

Le contexte national et local a été rappelé à l'occasion du débat d'orientations budgétaires (DOB).

Les nomenclatures comptables applicables aux budgets sont :

- Budget général de la commune : norme comptable M57 (applicable à toutes les collectivités locales) ;
- Budgets annexes Boulodrome et Camping : norme comptable M4 (applicable aux services publics industriels et commerciaux (SPIC)).

Le Conseil Municipal vote les documents budgétaires par nature pour tous ses budgets (et non en fonction de leur destination). Les documents budgétaires sont présentés par chapitres et par articles budgétaires. Ils sont votés au niveau du chapitre. Pour le budget principal de la commune, la section d'investissement est votée par Opérations. L'opération est un chapitre budgétaire qui regroupe un ensemble d'acquisitions, de travaux ou d'études aboutissant à un ou plusieurs ouvrages de même nature.

3- Compte de gestion - BUDGET GÉNÉRAL - LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN – M57 – Non assujetti à TVA – TTC

L'approbation du compte de gestion du budget général de la commune des Avenières Veyrins-Thuellin doit intervenir préalablement au vote du compte administratif. Il constitue la restitution des comptes du comptable public (Trésorier), à l'ordonnateur (La Maire).

Il est proposé d'approuver le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier Municipal visé et certifié conforme par l'ordonnateur, La Maire.

4- CA BUDGET GÉNÉRAL - LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN – M57 – Non assujetti à TVA – TTC

Il se présente comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	A	5 752 329,22	G	7 988 478,52	II	
	B	2 953 562,12	H	3 163 862,16	A	
		+				
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	0,00		
	D	0,00	J	3 965 410,97		
		+				
		=		=		
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A+B+C+D		= G+H+I+J		
		8 705 891,34		15 117 751,65		
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00		
	F	1 398 184,99	L	200 478,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F		= K+L	
		1 398 184,99		200 478,00		
RESULTAT CUMULE	= A+C+E		= G+I+K		7 988 478,52	
	= B+D+F		= H+J+L		7 329 751,13	
	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L		15 318 229,65	

LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN - COMMUNE AVENIERES VEYRINS THUELLIN - CA - 2023

Le résultat de l'exercice 2023 pour la section de fonctionnement est excédentaire de 2 236 149,30€ (différence entre les recettes et les dépenses). Le résultat de clôture de l'exercice 2023 est identique car le résultat antérieur de 2022 avait été affecté à la section d'investissement pour l'année 2023.

	Réalisé 2023 Fonctionnement
Dépenses (mandats émis)	5 752 329,22€
Recettes (titres émis)	7 988 478,52€
Résultat de l'exercice 2023	2 236 149,30€
Résultat antérieur clôture 2022	affecté à l'investissement
Résultat de clôture 2023	2 236 149,30€

Section dépenses de fonctionnement : réalisation par chapitre

Chapitre	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation 2022/2023
<i>011-Charges à caractère général</i>	1 628 609,70 €	1 886 899,46 €	15,86%
<i>012-Charges de personnel</i>	2 450 187,80 €	2 571 289,54 €	4,94%
<i>65-Autres charges de gestion courante</i>	549 451,91 €	679 288,43 €	23,63%
<i>66-Charges financières</i>	164 265,40 €	151 078,14 €	-8,03%
<i>014-Atténuation de produits</i>	138 158,08 €	135 149,08 €	-2,18%
<i>67-Charges spécifiques</i>	54 230,23 €	2 809,06 €	-94,82%
<i>042-Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	424 354,95 €	325 815,51 €	-23,22%
Total	5 409 258,07 €	5 752 329,22 €	6,34%

En 2023, les charges sont globalement en hausse de 6,34% par rapport à celles de 2022. Cette hausse concerne principalement les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante.

Détail du chapitre 011 "Charges à caractère général"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
60-Achats et variation des stocks	825 062,66 €	950 707,40 €	15,23%
61-Services extérieurs	485 801,84 €	559 294,91 €	15,13%
62-Autres services extérieurs	276 465,70 €	331 730,08 €	19,99%
63-Impôts taxes et versements assimilés	41 279,50 €	45 167,07 €	9,42%
Total	1 628 609,70 €	1 886 899,46 €	15,86%

Le chapitre 011, charges à caractère général, est en augmentation de 15,86 %.

Pour les comptes 60, cette hausse s'explique notamment par :

L'augmentation des coûts de l'énergie comme l'électricité pour 34 600€ (+13,27%), 50 400€ pour le gaz (+ 57,54%) ou le carburant 5 400€ (+16,13%).

Les produits d'entretien progressent de 11,86% (4 500€). Cette hausse correspond à l'ajustement des équipements et à la hausse des coûts des fournitures.

Les achats des vêtements de travail augmentent de 54,50% pour l'équipement de protection individuelle (EPI) et notamment des agents d'entretien des locaux et de la restauration scolaire, soit au global une hausse de 4 500€ environ.

Les repas qui sont livrés pour le service de la restauration scolaire ont subi une double hausse, d'une part l'augmentation du nombre de repas (3 460 repas environ) et d'autre part l'augmentation des prix d'achat des repas à partir des mois de septembre (+3,23%) et octobre (+16,98%) suivant l'indice du contrat, soit au total environ 12 400€. A cela, c'est ajouté le versement d'un montant de 21 100€ pour l'indemnité inflation et imprévision imposée par l'État concernant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 août 2023.

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
60611 - Eau et assainissement	30 141,38 €	30 570,82 €	1,42%
60612 - Energie, électricité	260 092,05 €	294 617,45 €	13,27%
60613 - Chauffage urbain (gaz)	87 669,76 €	138 110,81 €	57,54%
60621 - Combustibles (fioul)	33 705,90 €	39 141,58 €	16,13%
60622 - Carburants	28 239,59 €	15 961,27 €	-43,48%
60624 - Produits de traitement	8 759,25 €	10 630,04 €	21,36%
60631 - Fournitures d'entretien	38 152,09 €	42 677,79 €	11,86%
60632 - Fournitures de petit équipement	50 747,12 €	53 740,51 €	5,90%
60633 - Fournitures de voirie	17 526,73 €	15 775,07 €	-9,99%
60636 - Vêtements de travail	8 116,45 €	12 539,57 €	54,50%
6064 - Fournitures administratives	12 664,11 €	8 562,01 €	-32,39%
6065 - Livres, disques, cassettes...	24 791,56 €	25 860,20 €	4,31%
6067 - Fournitures scolaires	32 423,15 €	33 256,24 €	2,57%
6068 - Autres matières, fournitures (fleurs, repas...)	192 033,52 €	229 264,04 €	19,39%
Total	825 062,66 €	950 707,40 €	15,23%

Les comptes 61, services extérieurs, sont en augmentation de 15,13 %.

Détail du compte 61 "Services extérieurs"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
611 - Contrat prestations de services	49 057,18 €	61 682,87 €	25,74%
6132 - Locations immobilières	- €	200,00 €	
6135 - Locations mobilières	24 299,60 €		-50,43%
61351 - Locations mobilières : matériel roulant		5 349,38 €	
61358 - Locations mobilières : autres		6 697,13 €	
614 - Charges locatives et de copropriété	148,95 €	18 647,53 €	12419,32%
61521 - Terrains	38 283,03 €	94 138,17 €	145,90%
615221 - Bâtiments	44 381,28 €	71 163,96 €	60,35%
615231 - Voies	76 717,88 €	110 256,12 €	43,72%
615232 - Réseaux	1 613,60 €	4 904,61 €	203,95%
61551 - Matériel roulant	26 140,80 €	10 767,57 €	-58,81%
61558 - Autres biens mobiliers	62 765,04 €	26 924,97 €	-57,10%
6156 - Maintenance	104 719,72 €	110 072,49 €	5,11%
6161 - Primes d'assurances	14 581,34 €	16 491,57 €	13,10%
6168 - Autres primes assurance (civile)	4 381,55 €	4 875,61 €	11,28%
617 - Etudes et recherches	31 572,00 €	360,00 €	-98,86%
6182 - Documentation générale et technique	1 139,80 €	1 104,93 €	-3,06%
6184 - Versements organismes de formation	6 000,07 €	15 658,00 €	160,96%
Total	485 801,84 €	559 294,91 €	15,13%

L'augmentation des services extérieurs s'explique notamment par :

- compte 611 :
 - numérisation des registres de l'État Civil de Veyrins-Thuellin ;
 - mise en conformité de la publication des actes à l'aide d'un logiciel ;
 - abonnement à une plateforme de prise de rendez-vous en ligne pour le service des cartes d'identité et des passeports ;
 - traitement de nids de frelons ;
 - changement des modalités contractuelles pour la collecte du papier.
- compte 613 et suivants :
 - la location d'une patinoire pour le Noël Aveyrinois est affecté au compte 6232 « fêtes et cérémonies » à compter de l'année 2023.
- compte 614 :
 - la régularisation des écritures comptables liées aux charges des logements situés à Curtille et mis en gestion à la Semcoda depuis l'année 2014 pour un montant de 17 000€. Les charges annuelles sont d'environ de 2 000€.
- compte 61521 :
 - la réparation de l'éclairage du stade de foot des Avenières pour environ 10 200€ ;
 - les travaux liés à la procédure en état d'abandon des concessions lancée en 2008 pour environ 31 000€ sur l'exercice comptable 2023.
- compte 615221 :
 - le renouvellement du sable des filtres de la piscine pour 25 000€.
- compte 615231 :
 - consommation des crédits pour l'entretien de la voirie à la hauteur du budget primitif 2023.
- compte 615232 :
 - curage des réseaux d'eaux pluviales.
- compte 6184 :
 - les formations des agents (184 départs en formation des agents sur l'année 2023).

Les comptes 62, autres services extérieurs, sont en augmentation de 19,99 %.

Détail du compte 62 "Autres Services extérieurs"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	895,45 €	450,55 €	-49,68%
6226 - Honoraires (dont recherche médecins)	11 550,00 €		119,29%
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux			
62268 - Autres honoraires, conseils...		25 328,00 €	
6227 - Frais d'actes et contentieux	8 916,40 €	24 874,84 €	178,98%
6231 - Annonces et insertions	8 252,23 €	3 463,03 €	-58,04%
6232 - Fêtes et cérémonies	15 512,26 €	39 836,86 €	156,81%
6234 - Réception		12 585,53 €	102,10%
6236 - Catalogues et imprimés et publications	733,20 €	24 513,96 €	28,15%
6237 - Publications	16 880,30 €		
6238 - Divers	9 761,75 €	3 625,94 €	-62,86%
6241 - Transports de biens		576,00 €	
6245 - Transports de personnes extérieures à la collectivité		26 020,21 €	134,85%
6247 - Transports collectifs du personnel	11 079,64 €	297,70 €	-97,31%
6251 - Voyages, déplacements et missions		6 082,27 €	112,75%
6255 - Frais de déménagement		3 112,23 €	
6256 - Missions	2 858,83 €		
6257 - Réception	6 227,37 €		
6261 - Frais d'affranchissement	17 272,23 €	13 533,23 €	-21,65%
6262 - Frais de télécommunications	33 054,50 €	34 246,94 €	3,61%
627 - Services bancaires et assimilés	2 197,99 €	789,80 €	-64,07%
6281 - Concours divers (cotisations, ...)	12 809,48 €	11 580,27 €	-9,60%
6282 - Frais de gardiennage (forêts et bois, adhésion...)	13 288,68 €	284,20 €	-97,86%
6283 - Frais de nettoyage des locaux	63 127,73 €	64 693,11 €	2,48%
62878 - A d'autre organismes	8 473,00 €	7 685,50 €	-9,29%
6288 - Autres (déchets, blanchisserie ...)	33 574,66 €	28 149,91 €	-16,16%
Total	276 465,70 €	331 730,08 €	19,99%

L'augmentation des autres services extérieurs s'explique notamment par :

- comptes 62268 et 6227 : - les frais d'honoraires et de conseils (choix de gestion du camping municipal, frais d'agence pour la vente d'une propriété...) et les frais de contentieux pour des recours au PLU.
- compte 6232 : - les manifestations calendaires (Noël Aveyrinois, feu d'artifice, fête de la musique...).
- compte 6234 : - polaires offertes aux agents communaux ;
- matériel pour réception (mange debout).
- compte 6245 : - la prise en charge du transport pour le périscolaire du matin depuis la rentrée 2023 et la hausse associée du coût des transports (+206%) ainsi que les transports des écoles à la médiathèque des Avenières.
- compte 6251 : - les frais de déplacements des agents partis en formation.
- compte 6255 : - les frais de déménagement de deux agents.

Les compte 63, impôts, taxes et versements assimilés sont en augmentation de 9,42 %.

Détail du compte 63 "impôts taxes et versements assimilés"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
63512 - Taxes foncières	30 819,00 €	32 657,00 €	5,96%
63513 - Autres impôts locaux	589,00 €	1 549,00 €	162,99%
6355 - Taxes et impôts sur les véhicules	47,76 €		-100,00%
637 - Autres impôts taxes	9 823,74 €	10 961,07 €	11,58%
Total	41 279,50 €	45 167,07 €	9,42%

Les impôts et taxes dus par la commune sont en hausse en 2023, en raison de la taxe d'habitation des logements appartenant à la commune au 1^{er} janvier et de l'adaptation de la redevance déchets en fonction de l'utilisation des salles.

Détail du chapitre 012 "Charges de personnel"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	3 809,79 €	4 200,41 €	10,25%
6218 - Autre personnel extérieur	24 013,64 €	15 939,62 €	-33,62%
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	6 796,74 €	7 235,88 €	6,46%
6336 - Cotisations au CNFPT et centres de gestion	32 081,26 €	34 875,77 €	8,71%
6338 - Autres impôts et taxes	4 198,27 €	4 469,95 €	6,47%
64111 - Personnel Titulaire : Rémunération principale	1 063 927,31 €	1 132 539,69 €	6,45%
64112 - Personnel Titulaire : supp. familial, ind.résidence	29 610,75 €	18 144,89 €	-38,72%
64113 - Personnel Titulaire : NBI		13 514,25 €	
64114 - Personnel Titulaire : indemnité inflation	4 100,00 €		-100,00%
64118 - Personnel Titulaire : Autres indemnités	265 390,16 €	292 043,37 €	10,04%
64131 - Personnel non titulaire : Rémunération	286 930,00 €	283 653,72 €	-1,14%
64132 - Personnel non titulaire : SFT , indemnité résidence		4 014,03 €	
64134 - Personnel non titulaire : indemnité inflation	1 400,00 €		-100,00%
64138 - Autres indemnités	20 146,82 €	36 639,53 €	81,86%
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	271 849,64 €	290 987,20 €	7,04%
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	318 275,79 €	341 654,98 €	7,35%
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 453,74 €	13 128,46 €	5,42%
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	63 198,09 €	56 215,92 €	-11,05%
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	7 743,75 €		-100,00%
64731 - Autres charges sociales alloc. Chômage	13 455,15 €		-100,00%
6474 - Cotisations aux autres œuvres sociales	1 908,00 €	1 908,00 €	0,00%
6475 - Médecine du travail, pharmacie	3 519,63 €	3 347,43 €	-4,89%
6478 - Autres charges sociales diverses	15 379,27 €	16 776,44 €	9,08%
Total	2 450 187,80 €	2 571 289,54 €	4,94%

En 2023, les dépenses de personnel ont augmenté de 4,94%.

Cette hausse globale s'explique principalement par :

- la revalorisation en année pleine de l'indice du 1er échelon (environ 5 000€) et du point d'indice de 3,5% (environ 41 300€) ;
- le poste, en année pleine, de cadre des équipes pour l'entretien et le scolaire créé en 2022 ;
- la création du poste de coordonnateur pour la Micro Folie à temps non complet (20h) ;
- les remplacements pour pallier les absences et assurer la continuité du service public ;
- le coût supplémentaire lié à la mise en place de la prime précarité pour les remplacements (10%).

Les équivalents temps pleins (ETP) de 2023 sont :

ETP budgétés au tableau des emplois en 2023 : 55,20 ETP

ETP consommés : 52,33 ETP dont :

- ETP consommés sur emplois permanents : 50,34 ETP
- ETP consommés sur remplacements ou renfort : 1,99 ETP

En 2023, le chapitre 65, autres charges de gestion courante, a augmenté de 23,63%.

Détail du chapitre 65 "Autres charges de gestion courante"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
65131 - Bourses		- €	
65132 - Prix		45,00 €	
65311 - Maires, adjoints, conseillers : indemnités	143 720,27 €	150 435,85 €	4,67%
65312 - Frais de mission et déplacement	95,00 €	95,00 €	0,00%
65313 - Cotisations retraite	7 604,33 €	8 185,55 €	7,64%
65314 - Cotisations sécurité sociale	12 487,70 €	13 316,53 €	6,64%
65315 - Maires, adjoints, conseillers : formation	3 342,00 €	3 595,00 €	7,57%
65548 - Autres contributions	20 688,00 €		
6558 - Autres contributions obligatoires (dont piscine)	3 831,25 €	8 672,12	126,35%
65568 - Autres contributions		21 883,00	5,78%
65736221 - Subventions de fonctionnement : C.C.A.S.	147 778,35 €	215 000,00 €	45,49%
6573641 - Subventions de fonct. Aux budgets annexes		11 500,00 €	
657382 - Autres organismes	750,00 €	750,00 €	0,00%
6574 - Subventions de fonction. aux associations	209 152,00 €		15,55%
65748 - Subv. fonction. aux assoc. & autres org. droit pr		241 682,91 €	
65888 - Charges diverses de gestion	3,01 €	4 127,47 €	137025,25%
Total	549 451,91 €	679 288,43 €	23,63%

Cette hausse s'explique principalement par :

- compte 65736221 : - le versement de la subvention au C.C.A.S. pour la politique sociale et l'équilibre du budget de la Résidence Autonomie, et suite à l'imputation des dépenses de personnel au budget du CCAS (directrice et personnel administratif).
- compte 6573641 : - les versements des subventions aux budgets annexes Boulodrome et Camping qui étaient versées au compte 67441 en nomenclature M14.
- compte 65748 : - les subventions aux associations ont progressé d'environ 33 000€ pour notamment une subvention exceptionnelle à la maison des pratiques musicales d'un montant de 6 800€ et pour le dispositif du Pass-Jeunesse d'un montant de 14 010€ ;
- la subvention au CSJB a augmenté de 7 000€ en 2023 pour un poste d'animateur (ludothèque).
- compte 65888 : - les dépenses qui étaient affectées au compte 678 en nomenclature M14 (remboursement des tickets de cantine, indemnité de résiliation de marché public...).

Détail du chapitre 66 "Charges financières"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
66111 - Intérêts des emprunts et dettes	157 147,65 €	153 080,79 €	-2,59%
66112 - Intérêts rattachés des ICNE	7 117,75 €	- 2 002,65 €	-128,14%
Total	164 265,40 €	151 078,14 €	-8,03%

Les charges financières diminuent en 2023. Elles concernent les intérêts de la dette. Cette baisse s'explique par la diminution de la part « intérêts » suivant l'avancement des plans de financement des emprunts.

Le chapitre 67 des charges spécifiques est en baisse 2023.

Détail du chapitre 67 "Charges spécifiques"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
6711 - Intérêts moratoires	286,00 €		-100,00%
6714 - Bourses et prix	750,00 €		-100,00%
6718 - Autres charges except sur opération gestion	327,00 €		-100,00%
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	2 809,06	
67441 - Subv. aux S.P.I.C. : aux budgets annexes	52 600,00 €		-100,00%
678 - Autres charges exceptionnelles	267,23 €		-100,00%
Total	54 230,23 €	2 809,06 €	-94,82%

Avec le changement de nomenclature comptable intervenu au 1^{er} janvier 2023, la commune utilise désormais, sur ce chapitre 67, que le compte des titres annulés sur exercices antérieurs en cas de correction.

Les autres dépenses ont été affectées aux comptes du chapitre 65 « autres charges de gestion courante ».

Le chapitre 014, atténuations de produits, concerne principalement l'attribution de compensation négative suite aux transferts de compétences à la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (tourisme, accueil jeunes enfants moins de 6 ans).

Détail du chapitre 014 "atténuation de produits"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
7391112 - Dégrevement TH logts vacants	5 140,00 €	1 839,00 €	-64,22%
7391118 - Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes		292,00 €	
7391118 - Attribution de compensation	133 018,08 €	133 018,08 €	0,00%
Total	138 158,08 €	135 149,08 €	-2,18%

Enfin, le chapitre des opérations d'ordre varie en 2023. Les écritures comptables concernant la vente d'une maison d'habitation située montée de Ruffin concernaient l'exercice 2022. Pour 2023, il est constaté une hausse des biens amortis.

Détail du chapitre 042 "opérations d'ordre entre sections"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
675 - Valeurs comptables des immo cédées	145 736,11 €	4 092,96 €	-97,19%
6761 - Différences sur réalisations (positives)	0,00 €	0,00 €	
6811 - Dotations aux amortissements et provisions	278 618,84 €	321 722,55 €	15,47%
Total	424 354,95 €	325 815,51 €	-23,22%

Section recettes de fonctionnement : réalisation par chapitre

Chapitres	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation 2022/2023
013-Atténuation de charges	91 507,30 €	38 016,51 €	-58,46%
70-Prestations des services du domaine et ventes diverses	283 744,19 €	426 525,97 €	50,32%
73-Impôts et taxes	1 202 029,76 €	1 202 029,76 €	0,00%
731-Fiscalité locale	3 495 166,63 €	3 628 710,88 €	3,82%
74-Dotations et participations	2 080 377,81 €	2 247 305,62 €	8,02%
75-Autres produits de gestion courante	157 425,71 €	336 808,16 €	113,95%
76-Produits financiers	5,17 €	7,11 €	37,52%
77-Produits spécifiques	176 217,11 €	6 997,08 €	-96,03%
042-Opérations d'ordre de transfert entre section	145 875,21 €	102 077,43 €	-30,02%
002- Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	
Total	7 632 348,89 €	7 988 478,52 €	4,67%

En 2023, les produits ont globalement augmenté de 4,67%.

L'augmentation globale s'explique par :

- la vente d'une coupe de bois d'un montant d'environ 86 000€ ;
- la hausse de la fréquentation de la restauration scolaire pour environ 42 000€ ;
- la revalorisation des bases par l'Etat de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de 6,49% et des nouvelles constructions sur la commune, soit un produit supplémentaire en 2023 d'environ 192 000€ ;
- les recettes de la taxe sur l'électricité (augmentation d'environ 20 900€) ;
- la dotation globale forfaitaire et la DGF rurale progressent globalement d'environ 73 800€ en 2023 ;
- le fonds de compensation de la T.V.A. sur les dépenses éligibles de fonctionnement ;
- les subventions de l'État en 2023 concernant le service minimum d'accueil dans les écoles et la part salaire de la micro folies ;
- la régularisation par la CCBD des frais d'énergies, de contrôle et d'entretien des locaux suite au transfert des compétences tourisme et petite enfance 2019 à 2022 (24 500€) ;
- la compensation de l'État concernant les exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties des établissements industriels évolue en fonction des variations des bases ;
- la hausse de l'attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle ;
- les recettes des revenus des immeubles ont augmenté de 131 000€. Ils intègrent une régularisation des locaux situés dans le bâtiment de l'école de Curtille et confiés en gestion à la Semcoda depuis 2014. Les loyers annuels sont d'environ de 14 000€.

Les baisses concernent :

- les remboursements sur rémunérations du personnel (le contrat en cours ne couvre par les arrêts de maladies ordinaires et les remboursements pour la part assurance sont imputés au compte 75888 par application de la nomenclature comptable m57) ;
- les recettes liées à la taxe additionnelle sur les droits de mutation prélevée sur les actes notariés à titre onéreux (baisse d'environ 73 500€) ;
- les droits de place ;
- les ventes de biens ;
- les travaux en régie (l'année 2022 intégrait la régularisation de l'année 2021).

Le détail des comptes qui compose les chapitres de la section de fonctionnement est présenté ci-dessous :

Détail du chapitre 013 "Atténuation de charges"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
6419 - Remboursements rémunération du personnel	91 507,30	38 016,51	-58,46%
Total	91 507,30	38 016,51	-58,46%

Détail du chapitre 70 "produits des services du domaine et ventes diverses"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
7022 - Coupes de bois	0,00 €	86 880,00 €	
70311 - Concession dans les cimetières	9 000,00 €	11 750,00 €	30,56%
70323 - Redevance d'occupation du domaine public	13 739,36 €	16 142,85 €	17,49%
70388 - Autres redevances et recettes diverses	82,80 €		-100,00%
7062 - Redevances et droits des services culturels	2 508,00 €	2 974,00 €	18,58%
70631 - Redevances et droits à caractères sportifs	15 351,20 €	13 146,66 €	-14,36%
70632 - Redevances et droits à caractères de loisirs	15 999,20 €	18 967,25 €	18,55%
7067 - Redevances services péri-scolaire & enseignement	199 462,60 €	241 613,29 €	21,13%
706888 - Autres prestations de services	200,00 €		-100,00%
70841 - Autres prestations au budget annexe	3 980,00 €	4 075,00 €	2,39%
70873 - Remboursements de frais : par les C.C.A.S.	4 221,65 €	9 416,70 €	123,06%
70878 - Remboursements de frais : CSJB	19 117,08 €	21 504,94 €	12,49%
7088 - Produits des services, du domaine et ventes div	82,30 €	55,28 €	-32,83%
Total	283 744,19 €	426 525,97 €	50,32%

Détail des Ventes de bois

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total sur 10 années
Ventes de bois	18 450,00 €	19 756,00 €	7 800,00 €	77 187,00 €	35 850,00 €	5 270,65 €	0,00 €	107 700,00 €	0,00 €	86 880,00 €	358 893,65 €
Subvention									4 935,00 €	6 126,00 €	11 061,00 €
Cumul recettes	18 450,00 €	19 756,00 €	7 800,00 €	77 187,00 €	35 850,00 €	5 270,65 €	0,00 €	107 700,00 €	4 935,00 €	93 006,00 €	369 954,65 €
Plantations	10 071,00 €	32 417,00 €	32 313,50 €	11 744,00 €	15 813,00 €	18 353,92 €	7 585,76 €	7 165,93 €	1 403,39 €	2 178,13 €	139 045,63 €
Frais de garde	2 100,00 €	2 214,00 €	2 432,52 €	1 332,00 €	9 432,00 €	4 356,96 €	284,20 €	284,20 €	13 288,68 €	284,20 €	36 008,76 €
Frais élagage et broyage (avant 2021 avec plantation)								25 012,57 €	19 133,83 €	16 758,57 €	60 904,97 €
Cumul charges plantations et frais de garde	12 171,00 €	34 631,00 €	34 746,02 €	13 076,00 €	25 245,00 €	22 710,88 €	7 869,96 €	32 462,70 €	33 825,90 €	19 220,90 €	235 959,36 €
Recettes nettes	6 279,00 €	-14 875,00 €	-26 946,02 €	64 111,00 €	10 605,00 €	-17 440,23 €	-7 869,96 €	75 237,30 €	-28 890,90 €	73 785,10 €	133 995,29 €

Détail du chapitre 73 "Impôts et taxes"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
73211 - Attribution de compensation	1 195 487,76 €	1 195 487,76 €	0,00%
73221 - F.N.G.I.R. fonds national garantie indiv ressources	6 542,00 €	6 542,00 €	0,00%
Total	1 202 029,76 €	1 202 029,76 €	0,00%

Détail du chapitre 731 "Fiscalité locale"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
73111 - Impôts directs locaux TF THRS et THLV	2 829 492,00 €	3 021 067,00 €	6,77%
73123 - Taxe additionnelle aux droits de mutation		285 080,81 €	-20,50%
73132 - Taxe sur les pylones électriques		111 840,00 €	4,90%
73141 - Taxe sur la consommation finale d'électricité		207 813,07 €	11,16%
73154 - Droits de place		2 910,00 €	-58,54%
7336 - Droits de place	7 019,00 €		
7338 - Autres Taxes	1 950,00 €		-100,00%
7343 - Taxe sur les pylones électriques	106 620,00 €		
7351 - Taxe sur la consommation finale d'électricité	186 942,05 €		
7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation	358 607,58 €		
7388 - Taxes diverses	3 598,00 €		-100,00%
Total	3 494 228,63 €	3 628 710,88 €	3,85%

Taxe additionnelle aux droits de mutation

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taxe additionnelle	296 507 €	177 665 €	218 067 €	200 425 €	298 510 €	281 847 €	313 448 €	414 447 €	358 608 €	285 081 €
Variation			22,74%	-8,09%	48,94%	-5,58%	11,21%	32,22%	-13,47%	-20,50%

Détail du chapitre 74 "Dotations et participations"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
74111 - D.G.F. : Dotation forfaitaire	615 800,00 €	612 211,00 €	-0,58%
741121 - D.G.F. : Dotation de solidarité rurale	691 534,00 €	769 003,00 €	11,20%
744 - FCTVA sur dépenses entretien fonctionnement	19 518,99 €	31 156,92 €	59,62%
74718 - Autres participations Etat	3 623,04 €	15 515,14 €	328,24%
7472 - Participations : Région	4 262,00 €	5 218,00 €	22,43%
7473 - Participations : Département	0,00 €	4 666,04 €	
74748 - Participations : Communes	0,00 €	5 628,80 €	
74751 - Participations : Groupement de rattachement	3 506,34 €	29 646,23 €	745,50%
747888 - Participations : Autres organismes	4 128,44 €	1 110,49 €	-73,10%
74832 - Attributions du Fonds départemental de la T.P.	411 113,00 €		
74833 - Etat Compensation exonérations de taxes foncières		350 193,00 €	7,13%
74834 - Etat Compensation exonérations de taxes foncières	326 892,00 €		
74836 - Attributions du Fonds départemental de la T.P.		422 957,00 €	2,88%
Total	2 080 377,81 €	2 247 305,62 €	8,02%

Détail du chapitre 75 "Autres produits de gestion courante"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
752 - Revenus des immeubles	155 469,80 €	299 218,70 €	92,46%
75814 - Redevance sur l'énergie hydraulique	1 827,55 €	1 510,39 €	-17,35%
75888 - Autres produits divers de gestion courante	128,36 €	36 079,07 €	28007,72%
Total	157 425,71 €	336 808,16 €	113,95%

Détail du chapitre 76 "Produits financiers"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
761 - Produits des participations	5,17 €	7,11 €	37,52%
Total	5,17 €	7,11 €	37,52%

Détail du chapitre 77 "Produits exceptionnels"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
7711 - Déduites et pénalités reçues	1 053,12 €		-100,00%
7713 - Libéralités reçues	87,00 €		-100,00%
7718 - Autres produits exceptionnels /opérations ges	0,00 €		
773 - Mandats annulés	0,00 €	5 922,08 €	
775 - Produits des cessions d'immobilisations	145 000,00 €	1 075,00 €	-99,26%
7788 - Autres produits exceptionnels (en M57 au 75)	30 076,99 €		-100,00%
Total	176 217,11 €	6 997,08 €	-96,03%

Détail du chapitre 42 "Opérations d'ordre - transfert entre sections"

	Réalisé 2022 (M14)	Réalisé 2023 (M57)	Variation
722 - Production immobilisée (trvx en régie-Mo interne)	144 796,10	90 763,47	-37,32%
7761 - Différences moins value sur cession	736,11	3 017,96	309,99%
777 - Quote part des subv d'investissement transférées	343,00	8 296,00	2318,66%
Total	145 875,21	102 077,43	-30,02%

Synthèse des sections de fonctionnement par chapitre :

LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN - COMMUNE AVENIERES VEYRINS THUELLIN - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 886 899,46	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	426 525,97
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	2 571 289,54	73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 202 029,76
		731 Fiscalité locale	3 628 710,88
		74 Dotations et participations (1)	2 247 305,62
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	679 288,43	75 Autres produits de gestion courante (1)	336 808,16
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	135 149,08	013 Atténuations de charges (1)	38 016,51
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	5 272 626,51	Total recettes de gestion des services	7 879 396,90
66 Charges financières	151 078,14	76 Produits financiers	7,11
67 Charges spécifiques (1)	2 809,06	77 Produits spécifiques (1)	6 997,08
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 5 426 513,71	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 7 886 401,09

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	325 815,51	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	102 077,43
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 325 815,51	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 102 077,43

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	5 752 329,22	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	7 988 478,52
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	5 752 329,22	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	7 988 478,52
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	2 236 149,30				
--	---------------------	--	--	--	--

Section dépenses d'investissement : réalisation

Le résultat de l'exercice 2023 pour la section d'investissement est excédentaire de 210 300,04€. Le résultat de clôture de l'exercice 2023 pour la section d'investissement est de 4 175 711,01€ car le résultat antérieur de 2022 était excédentaire de 3 965 410,97€.

Le budget comporte des restes à réaliser concernant l'année 2023 pour un solde déficitaire de 1 197 706,99€ (report d'investissement en dépenses : 1 398 184,99€ et en recettes : 200 478€).

Le résultat cumulé de clôture avec les restes à réaliser est de 2 978 004,02€.

Les dépenses réalisées et engagées représentent environ 66,24 % du budget 2023 (hors dépenses non affectées à des travaux).

	Réalisé 2023 Investissement
Dépenses (1)	2 953 562,12 €
Recettes (2)	3 163 862,16 €
Résultat de l'exercice 2023	210 300,04 €
Résultat antérieur clôture 2022	3 965 410,97 €
Résultat d'investissement de clôture 2023	4 175 711,01 €
Résultat du solde des restes à réaliser 2023 reportés en 2024 (Dépenses : 1 398 184,99€ et Recettes : 200 478€)	- 1 197 706,99 €
Résultat cumulé de clôture disponible avec les restes à réaliser	2 978 004,02€

(1) En 2023, les dépenses d'investissement comprennent notamment les travaux sur le patrimoine de la commune, les travaux en régie, les acquisitions de matériel, le remboursement du capital des emprunts.

(2) En 2023, les recettes d'investissement comprennent notamment les subventions, le fonds de compensation de la TVA, la taxe d'aménagement, les amortissements des immobilisations, l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'année précédente, hors résultat antérieur de la section d'investissement.

Outre les dépenses récurrentes d'acquisitions de matériel par les services, les dépenses d'investissement de l'année 2023 comprennent des chantiers reportés à la fin de l'année 2023 et ceux programmés sur l'année 2023 :

opération		1- les principaux projets engagés (reste à réaliser financés sur le budget 2023)	2- les principaux projets réalisés 2023
VALORISER ET METTRE EN CONFORMITÉ LE PATRIMOINE COMMUNAL			
166	Plantations forestières	Plantations 2023	Manchons de protection des peupliers
217	Réserves foncières	Régularisations	Emplacements réservés
223	Bâtiments et ERP	* Centre administratif accessibilité et aménagements bureaux (fin des travaux) * Mairie d'oeuvre ventilation pour la médiathèque et de l'optimisation de celle du centre administratif * Locaux médicaux de Veyrins (maîtrise d'oeuvre)	* Centre administratif accessibilité et aménagements bureaux * Travaux micro folies (fin des travaux) * Volets roulants bureaux police municipale * Local de stockage "coupe-feu" salle Roger Durand * Locaux médicaux de Veyrins (début de la maîtrise d'oeuvre) * Echange de porte sectionnelle à l'atelier municipal LA * Porte issue de secours Foyer de Veyrins * Engazonnement des cimetières de Buvin et de Veyrins * Agrandissement du columbarium au cimetière de Ciers * Aménagement de six cavumes au cimetière de Ciers
231	Eclairage public	Programme passage en led : reste 380 à changer en Led	Programme passage en led : 100 luminaires changés en Led
287	VRD et espaces publics	* Route de la l'Ecuse * Pose des panneaux d'entrée d'agglomération * Réfection des accotements route du Polossat * Illuminations	* Programme de réfection de voirie * Programme des eaux pluviales * Programme de sécurité incendie * Extension du réseau de collecte d'eaux usées rue de la Roue à Aube * Route du Polossat (enrobé) * Route de l'Ecuse (reprise complète de la structure de chaussée et enrobé) * Route de Chassin (enrobé) * Route du Bois Poulet (enrobé) * Chemin de l'Embarquage (bi-couche) * Route du Villard (enduit mono-couche prégravillonné) * Deux panneaux d'informations * Signalétique d'intérêt local * Panneaux d'agglomération * Citerne incendie de Courtille * Marquages au sol et signalisation
313	Eglise de Ciers	Calcul de la structure	Campagne de relevés géotechniques
OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS ET DES MOYENS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS			
116	Achat de matériel services techniques	Balayeuse	* Broyeur d'accotement * Petit matériel services techniques (débranchailleuse, tronçonneuse...)
194	Acquisitions matériel, outillage, mobilier	* Mobilier de bureau et complément banque d'accueil suite aux travaux d'aménagement du centre administratif	* Matériel informatique et bureautique * Matériel police municipale (photos) * Matériel de sécurité (extincteurs) * Matériel d'entretien (nettoyeur vapeur, aspirateurs) * Mobilier salle du conseil municipal * Défibrateurs
294	Ecoles	* Tables de pique-nique * Matériel informatique * Plonge restaurant scolaire * Etude de programmation et d'optimisation de la carte scolaire	* Sanitaires école de Ciers * Etude de programmation et d'optimisation de la carte scolaire (acompte) * Matériel bureautique et informatique * Aire de jeux école maternelle de Ciers * Sièges ergonomiques Atsem * Armoire réfrigérée restaurant scolaire de Veyrins-Thuellin * Placard coupe-feu à l'école primaire de Veyrins-Thuellin * Travaux divers sur les bâtiments (parquet...)
AP 29401	Travaux de rénovation thermique et désamiantage de l'ancien bâtiment de l'école de Ciers	Démarrage des travaux en juillet 2024	* Avis consultation maître d'oeuvre * Mission diagnostic de la maîtrise d'oeuvre
309	Equipements de sports et loisirs (gymnase, piscine, stade...)	* Robot de piscine * Etude de programmation de réhabilitation des stades de Veyrins * Maîtrise d'oeuvre réhabilitation terrain de football des Avenières	* Voiles d'ombrages piscine municipale * Douche automatique piscine municipale * Réfrigérateur piscine municipale
POUR SUIVRE LA REDYNAMISATION DE LA COMMUNE			
305	Aménagement centre-ville de Ciers	Subvention baux Semcoda	* Division de propriété * Branchement eaux usées terrain montée de Ruffin * Retrait d'une cuve à Fioul ancienne propriété
334	Subvention redynamisation du commerce	Subventions attribuées en attente de versements	

Section recettes d'investissement : réalisation

Les recettes d'investissement sur les opérations comprennent :

- les subventions concernant les travaux de rénovation thermique de l'école de Ciers, les travaux des sanitaires de l'école de Ciers, l'aménagement des aires de jeux des écoles de Veyrins-Thuellin et Ciers, la citerne incendie de Buvin, les études concernant la rénovation de la maison des associations, le matériel informatique du musée numérique, pour un montant total d'environ 209 000€ ;
- les recettes sur les opérations non affectées sont issues notamment du fonds de compensation de la TVA, de la taxe d'aménagement, des amortissements d'immobilisations, de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2022 et du solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de 2022.

Vue d'ensemble des sections d'investissement par opération :

N°OP	Dépenses				Recettes				
	Compte Administratif 2023				Compte Administratif 2023				
	Opérations	Budget 2023	Reste à réaliser financés sur budget 2023	Réalisé 2023	Opérations	Budget 2023	Reste à réaliser financés sur budget 2023	Réalisé 2023	
VALORISER ET METTRE EN CONFORMITÉ LE PATRIMOINE COMMUNAL				VALORISER ET METTRE EN CONFORMITÉ LE PATRIMOINE COMMUNAL					
Sous-total Valoriser et mettre en conformité le patrimoine communal		5 739 508,48	837 139,21	1 904 195,82	Sous-total Valoriser et mettre en conformité le patrimoine communal		98 250,00	9 350,00	64 942,96
166	Plantations forestières	22 000,00	16 096,22	2 178,13	Plantations forestières	0,00	0,00	0,00	
217	Réserves foncières	175 036,63	15 000,00	22 272,30	Réserves foncières	0,00	0,00	0,00	
223	Bâtiments et ERP	1 948 060,28	140 208,13	485 770,96	Bâtiments et ERP	50 000,00	0,00	50 000,00	
231	Eclairage public	246 425,00	241 425,00	0,00	Eclairage public	0,00	0,00	0,00	
287	VRD et espaces publics	3 282 986,57	377 217,46	1 393 974,43	VRD et espaces publics	38 900,00	0,00	14 942,96	
292	PLU - modifications et révisions LA et VT	15 000,00	0,00	0,00	PLU - modification simplifiée LA et VT	0,00	0,00	0,00	
313	Eglise de Ciers	50 000,00	47 192,40	0,00	Eglise de Ciers	0,00	0,00	0,00	
333	Salle des fêtes de Buvin	0,00			Salle des fêtes de Buvin	9 350,00	9 350,00	0,00	
OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS ET DES MOYENS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS				OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS ET DES MOYENS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS					
Sous-total Offrir des équipements et des moyens pour le bon fonctionnement des services publics		1 057 487,15	267 484,18	265 759,83	Sous-total Offrir des équipements et des moyens pour le bon fonctionnement des services publics		139 335,00	5 128,00	144 768,40
116	Achat de matériel services techniques	155 200,00	134 438,04	13 275,39	Achat de matériel services techniques	0,00	0,00	0,00	
194	Acquisitions matériel, outillage, mobilier	218 705,41	18 735,09	116 618,16	Acquisitions matériel, outillage, mobilier	19 200,00	0,00	19 270,40	
294	Ecoles	185 581,74	57 096,25	108 945,87	Ecoles	70 135,00	5 128,00	75 498,00	
29401	AP n°1 : Travaux de rénovation thermique et désamiantage de l	56 000,00	0,00	903,31	AP n°1 : Travaux de désamiantage et de rénovation thermiq	50 000,00	0,00	50 000,00	
309	Equipements de sports et loisirs (piscine, stade...)	442 000,00	57 214,80	26 017,10	Equipements de sports et loisirs (piscine, stade...)	0,00	0,00	0,00	
POUR SUIVRE LA REDYNAMISATION DE LA COMMUNE POUR LA RENDRE PLUS ATTRACTIVE				POUR SUIVRE LA REDYNAMISATION DE LA COMMUNE POUR LA RENDRE PLUS ATTRACTIVE					
Sous-total Poursuivre la redynamisation de la commune pour la rendre plus attractive		321 103,03	289 561,60	10 675,41	Sous-total Poursuivre la redynamisation de la commune pour la rendre plus attractive		0,00	0,00	0,00
305	Aménagement centre ville de Ciers	291 103,03	279 561,60	10 675,41	Aménagement centre ville de Ciers	0,00	0,00	0,00	
334	Subvention redynamisation du commerce	30 000,00	10 000,00	0,00	Subvention redynamisation du commerce	0,00	0,00	0,00	
Sous-total dépenses sur opérations		7 118 098,66	1 394 184,99	2 180 631,06	Sous-total recettes sur opérations		237 585,00	14 478,00	209 711,36
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS DEFALLANTS				OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS DEFALLANTS					
Sous-total Opérations pour compte de tiers défallants		77 500,00	4 000,00	21 041,40	Sous-total Opérations pour compte de tiers défallants		77 500,00	4 000,00	21 041,40
n°01	Péril imminent 19 grde de Ciers	62 800,00	4 000,00	7 128,60	Péril imminent 19 grde de Ciers	62 800,00	4 000,00	7 128,60	
n°03	Assainissement 44 route des Vignobles	14 700,00	0,00	13 912,80	Assainissement 44 route des Vignobles	14 700,00	0,00	13 912,80	
TRAVAUX EN REGIE				TRAVAUX EN REGIE					
Sous-total Travaux en régie		100 000,00	0,00	90 763,47	Sous-total Travaux en régie		0,00	0,00	0,00
OPERATIONS NON AFFECTEES				OPERATIONS NON AFFECTEES					
Sous-total Opérations non affectées		669 601,34	0,00	661 126,19	Sous-total Opérations non affectées		7 650 115,00	182 000,00	6 898 520,37
ONA	Restitution Taxe d'aménagement	5 000,00		310,40	FCTVA	550 000,00	182 000,00	271 694,36	
	Remboursement des emprunts (capital)	651 000,00		649 219,83	Taxe d'Aménagement	60 000,00		112 226,71	
	Cautions à rendre	2 101,34		282,00	Emprunts	0,00		0,00	
	Cautions dépôt de garantie sur matériel	500,00			Cautions à recevoir + arrondi budget	13,21		282,00	
040	Dotations amortissements (sur recette subv)	11 000,00		8 296,00	Amortissements 040 /28xx	360 000,00		321 722,55	
	Plus ou moins valeur sur cession			3 017,96	Amortissements 040 /cession terrain et plus value	0,00		4 092,96	
	Dépenses imprévues (investissement)				Cession	10 000,00		0,00	
1068	Excédent fonctionnement capitalisé (sur sld result n-1)				Virement de la section fonctionnement	481 600,00		0,00	
	Solde d'exécution section invest. reporté				Excédent fonctionnement capitalisé (sur sld result n-1)	2 223 090,82		2 223 090,82	
					Solde d'exécution section invest. reporté n-1	3 965 410,97		3 965 410,97	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		7 965 200,00	1 398 184,99	2 953 562,12	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		7 965 200,00	200 478,00	7 129 273,13

5- Affectation du résultat de fonctionnement 2023 – BUDGET GÉNÉRAL - LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN – M57 – Non assujetti à TVA – TTC

Le résultat de fonctionnement 2023 s'élève à : 2 236 149,30 €

Proposition d'affectation de ce résultat d'exploitation :

au compte 1068 section d'investissement de l'année 2024 :
excédents de fonctionnement capitalisés pour 2 236 149,30 €

6- Compte de gestion - BOULODROME – M4 – Assujetti à TVA – H.T.

L'approbation du compte de gestion du budget annexe Boulodrome doit intervenir préalablement au vote du compte administratif. Il constitue la restitution des comptes du comptable public (Trésorier), à l'ordonnateur (La Maire).

Il est proposé d'approuver le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier Municipal visé et certifié conforme par l'ordonnateur, La Maire.

7- CA Budget annexe – BOULODROME – M4 – Assujetti à TVA – H.T.

Il se présente comme suit :

LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN - AVENIERES VEYRINS THUELLIN BOULODROME - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 14 947,22	G 16 168,00	G-A 1 220,78
	Section d'investissement	B 8 568,00	H 8 964,00	H-B 396,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 931,40 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 455,94 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 23 515,22	Q= G+H+I+J 26 519,34	=Q-P 3 004,12

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 14 947,22	= G+I+K 17 099,40	2 152,18
	Section d'investissement	= B+D+F 8 568,00	= H+J+L 9 419,94	851,94
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 23 515,22	= G+H+I+J+K+L 26 519,34	3 004,12

La section d'exploitation (fonctionnement) :

Les dépenses d'exploitation comprennent principalement les dotations aux amortissements d'un montant de 8 964€ par rapport au réalisé de 14 947,22€. Les autres dépenses sont notamment la taxe foncière (2 526€) et les frais pour assurer les contrôles de sécurité.

Les recettes d'exploitation comprennent la redevance pour la délégation de service public (3 600€ H.T.), les dotations aux amortissements (amortissements des subventions perçues : 8 568€)

et la subvention d'équilibre versée depuis le budget général de la commune des Avenières Veyrins-Thuellin pour 4 000€.

Le résultat d'exécution de l'exercice 2023 pour la section d'exploitation est excédentaire de 1 220,78€. Le résultat antérieur de 2022 avait été affecté à la section de fonctionnement pour un montant de 931,40€. Le résultat de clôture de l'exercice 2023 pour la section d'exploitation est donc excédentaire de 2 152,18€.

La section d'investissement :

Aucune dépense d'investissement n'a été réalisée en 2023 hormis les amortissements des subventions perçues.

Les recettes comprennent les dotations aux amortissements (8 964€).

Le résultat d'exécution de l'exercice 2023 pour la section d'investissement est excédentaire de 396€. Le résultat antérieur de 2022 étant excédentaire de 455,94€, le résultat de clôture de l'exercice 2023 pour la section d'investissement est donc excédentaire de 851,94€.

Le budget ne comporte pas de reste à réaliser pour l'année 2023 (report d'investissement en dépenses et recettes).

8- Affectation du résultat d'exploitation 2023 – BOULODROME – M4 – Assujetti à TVA – H.T.

Le résultat d'exploitation 2023 s'élève à : 2 152,18€ H.T.

Proposition d'affectation de ce résultat d'exploitation :

Compte 002 Résultat d'exploitation reporté sur l'année 2024 :

Excédent d'exploitation reporté à la section d'exploitation pour
2 152,18€ H.T.

9- Compte de gestion – CAMPING – M4 – Assujetti à TVA – H.T.

L'approbation du compte de gestion du budget annexe Camping doit intervenir préalablement au vote du compte administratif. Il constitue la restitution des comptes du comptable public (Trésorier), à l'ordonnateur (La Maire).

Il est proposé d'approuver le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier Municipal visé et certifié conforme par l'ordonnateur, La Maire.

10- CA Budget annexe – CAMPING – M4- Assujetti à TVA – H.T.

Il se présente comme suit :

LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN - AVENIERES VEYRINS THUELLIN CAMPING - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 14 116,41	G 10 833,33	G-A	-3 283,08
	Section d'investissement	B 750,00	H 2 363,00	H-B	1 613,00

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 6 298,20 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 46 456,01 (si excédent)		

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= 14 866,41 A+B+C+D	Q= 65 950,54 G+H+I+J	=Q-P	51 084,13

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00		
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 14 116,41	= G+I+K 17 131,53	3 015,12	
	Section d'investissement	= B+D+F 750,00	= H+J+L 48 819,01	48 069,01	
	TOTAL CUMULE	= 14 866,41 A+B+C+D+E+F	= 65 950,54 G+H+I+J+K+L	51 084,13	

Pour la saison 2023, le camping n'a pas été ouvert et les résidents ont progressivement quitté les lieux.

La section d'exploitation (fonctionnement) :

Les charges d'exploitation ont été réalisées en conséquence de la fermeture de l'équipement (eau, électricité, entretien, personnel affecté...).

Les produits encaissés sont issus de la location de l'appartement jusqu'en juillet 2023 pour un montant de 3 333,33€ H.T.

Il a été effectué le versement de la subvention d'équilibre depuis le budget général de la commune des Avenières Veyrins-Thuellin pour un montant de 7 500€.

Le résultat d'exécution de l'exercice 2023 pour la section d'exploitation est déficitaire de 3 283,08€. Le résultat antérieur de 2022 étant excédentaire de 6 298,20€, le résultat de clôture de l'exercice 2023 est donc excédentaire de 3 015,12€.

La section d'investissement :

Les dépenses d'investissement en 2023 correspondent au remboursement des cautions pour le logement et l'accès (750€).

La section d'investissement pour les recettes comprend les dotations aux amortissements (2 363€).

Le résultat d'exécution de l'exercice 2023 pour la section d'investissement est de 1 613€ et le résultat de clôture de l'exercice 2023 pour la section d'investissement est de 48 069,01€ car le résultat antérieur de 2022 était déjà excédentaire de 46 456,01€.

Le budget ne comporte pas de reste à réaliser pour l'année 2023 (report d'investissement en dépenses et recettes).

11- Affectation du résultat d'exploitation 2023 – CAMPING – M4 – Assujetti à TVA – H.T.

Le résultat d'exploitation 2023 s'élève à : 3 015,12 € H.T.

Proposition d'affectation de ce résultat d'exploitation :

Compte 002 Résultat d'exploitation reporté sur l'année 2024 :
Excédent d'exploitation reporté à la section de fonctionnement pour
3 015,12 € H.T.